

Réalisation de ralentisseurs sur la RP4, sur la commune de Thio



Du 15 mars au 1^{er} juillet, la province Sud renforce la sécurisation au niveau des traversées des tribus de Saint-Pierre et de Saint-Michel, ainsi que la traversée du village des Pétroglyphes par la création de cinq ralentisseurs. Abaisant ainsi la vitesse à 30 km/h.

Les aménagements réalisés en 2013 pour sécuriser les traversées de tribus sur la RP4, sur la commune de Thio, étant insuffisants pour limiter durablement les vitesses, la province Sud renforce les zones de ralentissement aux traversées des tribus et du village des Pétroglyphes.



Imagés et validés avec la commune de Thio, ces aménagements permettront aux habitants, et surtout aux plus jeunes, de traverser la route provinciale, et de cheminer à ses abords, en toute sécurité.

Les sections concernées comportent aujourd'hui des voies de 3 mètres de largeur avec un terre-plein central et la vitesse y est limitée à 50km/h ou 70km/h. Après la réalisation des ralentisseurs, toutes les sections seront limitées à 30 km/h.

Nature des travaux

Si les bordures existantes sont conservées, des ralentisseurs en enrobés sont réalisés entre ces bordures. La signalisation est renforcée par des plots rétro-réfléchissants, de la signalisation horizontale, et des bandes rugueuses en amont pour avertir les usagers.

Le chantier est assuré par la société Colas pour un montant total de 11,7 millions de francs.

Durée des travaux

Du 15 mars au 1^{er} juillet 2018, soit trois mois et demi.

Pour en savoir + :

- Page « Travaux en cours » sur le site de la province Sud :
<https://www.province-sud.nc/information/chantiers-cours>

Pour plus de renseignements

Marie-Noëlle Lopez

Tél. 20 31 07

